

Stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix, la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs - Plan d'action

2021-2023



BUREAU DE L'ENVOYE SPECIAL
POUR LES GRANDS LACS

Ce document a été préparé par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs (OSESGL) sur la base d'une série de consultations avec des acteurs concernés au sein et en dehors des Nations Unies. Le document a été adopté par le Groupe politique de haut niveau le 8 juillet 2021. Les propositions, interprétations et observations qui sont exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement les vues du Secrétaire général des Nations Unies ou des Etats membres de l'Organisation.

La Stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix, la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs est disponible ici: <https://undocs.org/en/S/2020/1168>

Pour tous renseignements sur ce document, s'adresser à l'adresse suivante: o-sesg-gl@un.org

Le document doit être cité de la manière suivante:

La Stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix et la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs - Plan d'action (2021-2023), Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. 2021. Nairobi.

Conception graphique et illustrations: Elisa D. Lux (OSESGL), UNON

Crédit photographique: *Un garçon à Kasindi Lubiriha, République démocratique du Congo, 2012*. Thérèse Wagner (OSESGL)

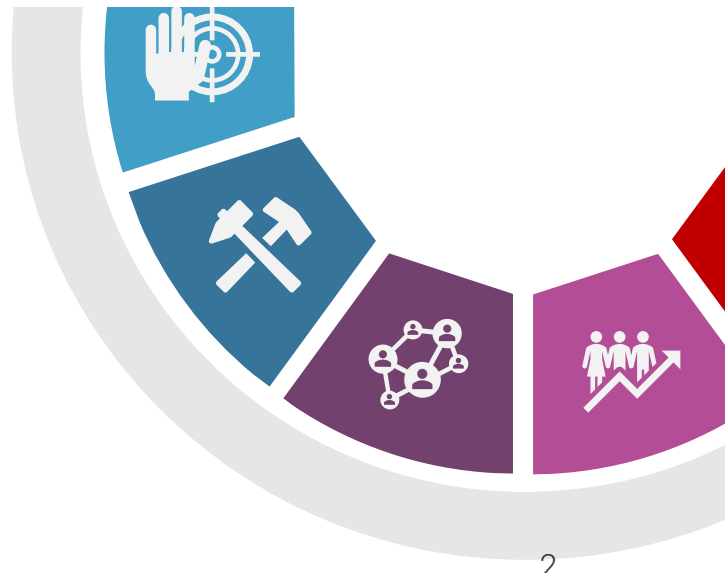
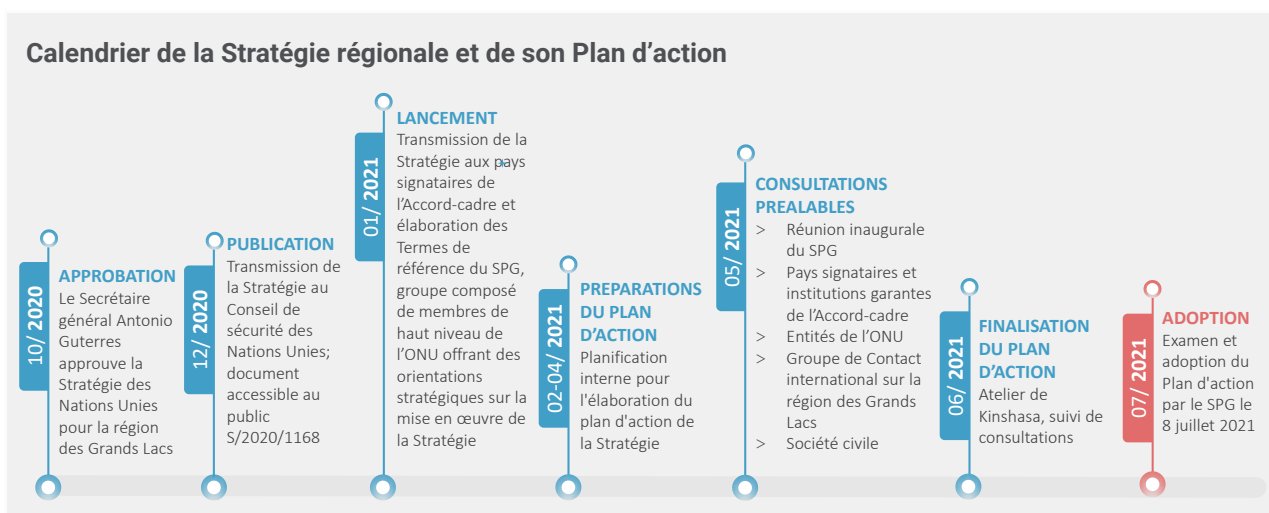


Table des matières

I	Introduction	2
II	Domaines d'intervention prioritaires	3
	Initiatives prioritaires immédiates pour le reste de l'année 2021	3
	Cluster 1: Promouvoir le dialogue et renforcer la confiance	5
	Cluster 2: Réduire la menace posée par les groupes armés	5
	Cluster 3: Promouvoir une gestion durable et transparente des ressources naturelles, ainsi que le commerce et l'investissement	6
	Cluster 4: Trouver des solutions durables aux déplacements forcés	6
	Cluster 5: Promouvoir la préparation régionale aux crises de santé publique	7
	Initiatives prioritaires pour 2022 et 2023	7
III	Mise en œuvre du Plan d'action	7
	Planification, coordination et division du travail	7
	Suivi, évaluation et rapports	8
	Communication	8
IV	Financement, mobilisation des ressources et partenariats	8
	Principes, modalités et approches	9
	Gestion des ressources	9
V	Conditions de réussite	9
VI	Annexes	9

I. Introduction

1. La Stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix, la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs (S/2020/1168) a été adoptée par le Comité exécutif du Secrétaire général le 22 octobre 2020. La Stratégie a ensuite été transmise au Conseil de sécurité ainsi qu'à tous les pays signataires et institutions garantes de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région au début de l'année 2021. La Stratégie identifie 10 priorités structurées autour de trois piliers : (1) la paix, la sécurité et la justice ; (2) le développement durable et la prospérité partagée ; et (3) la résilience face aux problèmes anciens et nouveaux. Les priorités s'inscrivent dans un horizon global de 10 ans pour l'action des Nations Unies dans la région.
2. Après l'adoption de la Stratégie, il a été demandé au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs (ci-après « Bureau de l'Envoyé spécial ») d'établir un **Groupe politique de haut niveau** (*Senior Policy Group*, en anglais, ci-après le SPG) et de diriger l'élaboration du Plan d'action de la Stratégie pour les trois prochaines années (2021-2023). Le SPG est composé de neuf responsables représentant des entités des Nations Unies du Siège et du terrain, parmi lesquels les Représentants spéciaux et les Coordonnateurs résidents, et sert d'organe politique de pilotage et de gestion pour la mise en œuvre de la Stratégie à travers son Plan d'action. Suite à une série de réunions préparatoires, le SPG a tenu sa réunion inaugurale le 20 mai 2021 et a adopté une feuille de route pour l'élaboration du Plan d'action de la Stratégie.
3. En ce qui concerne la méthodologie, le Plan d'action, tout comme la Stratégie régionale, a été élaboré à la suite d'un processus consultatif mené par le Bureau de l'Envoyé spécial avec les acteurs concernés dans la région des Grands Lacs. D'abord, du 4 mai au 2 juin 2021, le Bureau de l'Envoyé spécial a mené une série de consultations avec des acteurs variés, y compris des représentants des pays signataires et des institutions garantes de l'Accord-cadre, du Groupe international de contact sur la région des Grands Lacs, ainsi que des officiels des entités des Nations Unies du Siège et de la région, des acteurs du secteur privé et de la société civile, y compris d'organisations de femmes. Ensuite, sur la base de questionnaires préalablement partagés, le Bureau de l'Envoyé spécial a recueilli les contributions écrites de ces acteurs sur les priorités les plus urgentes qui, selon eux, devraient guider l'action politique et programmatique des Nations Unies dans la région. Ces deux étapes ont conduit à l'organisation d'un atelier hybride à Kinshasa, en RDC, les 9 et 10 juin 2021, facilité par le think tank Conflict Prevention and Peace Forum, basé à New York.
4. Au cours de ces préconsultations, les participants ont identifié plus de 100 « priorités des priorités » qui, en vue d'assurer une discussion productive pendant l'atelier de Kinshasa, ont été résumés et regroupés en cinq clusters d'interventions prioritaires, comme détaillé dans la section 2. Les interventions prioritaires (27 pour l'année 2021, 32 pour 2022 et 30 pour 2023) ont été sélectionnées sur la base des critères suivants : urgence, mesurabilité, faisabilité dans les délais impartis et possibilités d'avoir un impact positif sur les efforts de paix, de sécurité et de développement durable dans la région. Compte tenu du nombre important de priorités concurrentes, le Plan d'action envisage une approche progressive dans leur mise en œuvre : au cours des six prochains mois, l'attention sera portée sur la mise en œuvre d'initiatives estimées les plus urgentes dans les cinq clusters, suivie, en 2022 et 2023, par d'autres initiatives clés identifiées lors des consultations.



Dix priorités guidant les efforts des Nations Unies dans la région des Grands Lacs



5. L'**objectif** du Plan d'action est d'opérationnaliser la Stratégie et de traduire la vision d'une région des Grands Lacs pacifique, inclusive et prospère en actions prioritaires réalisables, ayant un impact réel et limitées dans le temps pour la période 2021-2023. La mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie commencera le 15 juillet 2021. Celui-ci constitue pour les entités des Nations Unies, les pays signataires, les organisations régionales, les partenaires internationaux et financiers, ainsi que les autres acteurs tels que les organisations de la société civile, y compris les organisations de femmes et de jeunes, un outil de mobilisation de ressources, de programmation, de coordination ainsi que de suivi et d'évaluation des progrès et des résultats dans la mise en œuvre de la Stratégie.
6. Le Plan d'action est divisé en deux parties principales : une partie narrative, suivie de trois annexes décrivant les principales initiatives prioritaires, les entités chefs de file, les indicateurs de progrès pour le reste de l'année 2021, ainsi que pour les années 2022 et 2023 respectivement.

II. Domaines d'intervention prioritaires

7. Comme indiqué ci-dessus, au cours des consultations, les cinq priorités thématiques suivantes (clusters), qui vont structurer les interventions prioritaires des Nations Unies, ont été identifiées :
 - i. **Promouvoir le dialogue et renforcer la confiance ;**
 - ii. **Réduire la menace posée par les groupes armés ;**
 - iii. **Promouvoir une gestion durable et transparente des ressources naturelles, ainsi que le commerce et l'investissement ;**
 - iv. **Trouver des solutions durables aux déplacements forcés ; et**
 - v. **Promouvoir la préparation régionale aux crises de santé publique.**
8. L'inclusion, la participation et l'autonomisation des jeunes et des femmes, ainsi que la promotion des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité seront prises en compte de façon transversale.

a. Initiatives prioritaires immédiates pour le reste de l'année 2021

9. Pour la première phase de la mise en œuvre du Plan d'action, comprenant les activités en cours jusqu'au terme de l'année 2021, les initiatives prioritaires immédiates suivantes ont été identifiées, une majorité desquelles est reprise dans l'Annexe 1 :

Notre vision : Une région des Grands Lacs pacifique, inclusive et prospère



Cluster 1: Promouvoir le dialogue et renforcer la confiance



10. Les activités dans le cadre de ce cluster seront menées par les bons offices du Secrétaire général par l'entremise de son Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, y compris à travers des actions diplomatiques discrètes, avec un accent particulier sur la promotion des relations de bon voisinage entre les pays de la région. Ces efforts se feront, chaque fois que nécessaire, en coordination avec les Représentants spéciaux du Secrétaire général de l'ONU dans la région. En outre, le Bureau de l'Envoyé spécial, avec l'Union Africaine (UA), soutiendra le Gouvernement de la RDC dans l'organisation du 10ème Sommet du Mécanisme régional de suivi, qui demeure une plate-forme importante pour le dialogue de haut niveau entre les dirigeants des pays signataires de l'Accord-cadre. En outre, en étroite collaboration avec la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), les Nations Unies soutiendront des initiatives visant à mettre en œuvre les engagements pris par les pays de la région au titre de la Déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance de 2019, y compris ceux relatifs à justice transitionnelle ainsi qu'au renforcement des institutions nationales des droits de l'Homme. Ces engagements seront complétés par des efforts au niveau local, à travers notamment l'appui à des dialogues intercommunautaires et à des initiatives de réconciliation afin de favoriser la confiance et de contribuer à la lutte contre les causes profondes des conflits.
11. Dans le cadre des initiatives visant à promouvoir le rôle des femmes, les Nations Unies travailleront avec l'Association des autorités électorales africaines (AAEA) et les Organismes de gestion électorale (OGE) des pays de la région pour promouvoir une participation égalitaire et un renforcement des capacités des femmes au sein de ces organismes, notamment en établissant un réseau de femmes responsables et administrateurs électoraux. Le plaidoyer auprès des forums parlementaires régionaux pour promouvoir des lois sur la protection des femmes et intégrer la dimension genre dans les budgets nationaux se fera également.
12. Enfin, des efforts seront déployés pour renforcer les capacités conjointes d'analyse, d'alerte précoce et de prévention des entités des Nations Unies, des organisations régionales et sous-régionales et des mécanismes de coopération régionaux.

Cluster 2: Réduire la menace posée par les groupes armés



13. Sous les auspices du Bureau de l'Envoyé spécial et des autres institutions garantes de l'Accord-cadre, des initiatives clés se concentreront dans les prochains mois autour du Groupe de contact et de coordination (GCC), récemment créé afin de coordonner la mise en œuvre de mesures non militaires en appui aux efforts régionaux en cours pour réduire la menace posée par les groupes armés. Ces initiatives comprendront un appui au lancement de la cellule opérationnelle du GCC et, en collaboration avec la MONUSCO, le développement d'une stratégie d'engagement avec les groupes armés. À l'appui de l'un des objectifs du GCC visant à soutenir la lutte contre les flux illicites d'armes et de munitions, une assistance technique sera fournie pour la mise en œuvre des instruments internationaux et régionaux pertinents de contrôle des armes. Cela pourrait être fait dans le cadre du projet conjoint du Département des opérations de paix et du Bureau des Affaires de désarmement (DPO-ODA) des Nations Unies sur « La gestion efficace des armes et des munitions dans un contexte DDR en évolution ». Des efforts seront également déployés pour soutenir la création d'un groupe de travail sur le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réintégration et la réinstallation afin d'améliorer la coordination au niveau régional, en s'appuyant sur l'expertise et les meilleures pratiques internationales et régionales. Le groupe de travail DDR/RR se concentrera également sur les défis auxquels sont confrontés les enfants, les jeunes et les femmes ex-combattants.
14. Au cours de la période considérée, le Bureau de l'Envoyé spécial, en collaboration avec le réseau FemWise de l'UA, la CIRGL, Le Bureau ONU Femmes pour l'Afrique de l'Est et australe et le PNUD, travaillera également à la création d'un pool de médiatrices pour la région des Grands Lacs afin de promouvoir la consolidation de la paix, notamment en soutenant les réseaux communautaires des femmes. Par leur expertise et leur expérience, ces femmes médiatrices contribueront également aux travaux du GCC sur les mesures non-militaires.
15. Des consultations avec les pays concernés seront également lancées pour définir des options de soutien à l'élaboration de stratégies nationales de prévention de l'extrémisme violent (PVE), qui comprendront, entre autres, le renforcement des capacités et des mécanismes d'alerte précoce, et la résilience des communautés.

Cluster 3: Promouvoir une gestion durable et transparente des ressources naturelles, ainsi que le commerce et l'investissement



16. Les efforts au cours du second semestre 2021 se concentreront sur l'appui à l'organisation d'un atelier de haut niveau sur les ressources naturelles à Khartoum, au Soudan, ainsi qu'à la préparation de la Conférence sur l'investissement et le commerce des Grands Lacs à Kigali, au Rwanda. Cela sera complété par un plaidoyer politique entrepris par l'Envoyé spécial auprès des parties prenantes, y compris les pays de transit et de destination, pour l'adoption d'une approche holistique visant à renforcer la transparence, les mécanismes formels de coopération et le respect des instruments régionales et internationales sur les ressources naturelles. Les efforts se poursuivront également pour soutenir la « bancabilité » de projets transfrontaliers sélectionnés jugés aptes à transformer les zones frontalières en catalyseurs de croissance et de prospérité partagée, et susceptibles de s'attaquer aux causes profondes des tensions dans la région.
17. L'autonomisation des femmes sera encouragée grâce à la conception d'initiatives de renforcement des capacités, ciblant les femmes entrepreneurs de la région, en tenant dûment compte des femmes handicapées. Ces renforcements de capacités porteront également sur les cadres politiques et juridiques transfrontaliers existants.
18. Enfin, un soutien sera apporté aux mécanismes régionaux afin de mieux traiter les liens entre les groupes armés et l'exploitation illégale des ressources naturelles, notamment par le biais de projets DDR/RR et de réduction de la violence communautaire adaptés.

Cluster 4: Trouver des solutions durables aux déplacements forcés



19. Les initiatives en faveur des personnes déplacées de force dans la région des Grands Lacs se feront à travers la mise en œuvre des engagements pris par les pays signataires de l'Accord-cadre lors de la Réunion de haut niveau des Ministres en charge des réfugiés dans les Grands Lacs le 7 mars 2019 à Munyonyo, en Ouganda, et la mise en œuvre des engagements du Forum mondial sur les réfugiés. Le HCR, avec l'appui notamment du Bureau de l'Envoyé spécial, poursuivra son plaidoyer de haut-niveau, afin d'encourager les États concernés à garantir l'accès aux procédures d'asile, respecter le principe de non-refoulement et le caractère civil de l'asile, conformément aux obligations issues des instruments juridiques internationaux et régionaux. Par ailleurs, une étude conjointe HCR-CIRGL sur la prévention de l'apatridie sera menée dans des pays pilotes de la région en tant que contribution à l'élaboration d'une stratégie globale en faveur de solutions durables aux déplacements prolongés dans la région.
20. En outre, il sera nécessaire de mobiliser des ressources pour le Plan régional d'assistance aux réfugiés de la RDC de 2021 qui répond aux besoins vitaux et de résilience d'un million de réfugiés congolais vivant en exil prolongé dans la région. Les Nations Unies offriront également leur appui à la mobilisation de ressources pour la réintégration de plus de 140 000 rapatriés burundais dans le cadre du Plan de retour et de réintégration des réfugiés burundais de 2021 approuvé par le Gouvernement du Burundi et codirigé par le PNUD et le HCR.
21. Fort des progrès en cours dans le renforcement des relations entre la RDC et le Rwanda, des efforts en vue de la revitalisation des Accords tripartites de rapatriement volontaire entre le HCR, la RDC et le Rwanda pour les réfugiés résidant dans ces pays se poursuivront. L'Envoyé spécial offrira son appui à ces efforts à travers un plaidoyer de haut niveau, en cas de besoin.
22. Conformément à une approche centrée sur les personnes et au principe de ne laisser personne de côté qui sous-tend l'Agenda 2030 pour le développement durable, des enquêtes d'intention seront menées dans les pays d'accueil de réfugiés pour documenter des solutions globales et durables fondées sur des preuves pour six millions de personnes déplacées de force et de réfugiés, dont environ 80 % sont des femmes, des enfants et des jeunes. Des efforts conséquents seront également déployés pour inclure les personnes handicapées dans ces enquêtes d'intention.

Cluster 5: Promouvoir la préparation régionale aux crises de santé publique



23. Une évaluation des impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 sera conjointement menée par le centre régional de résilience du PNUD et le Bureau de l'Envoyé spécial, ainsi que les Équipes pays des Nations Unies, en tant qu'outil d'analyse décisif pour orienter les actions futures. Cette action sera complétée par des efforts de plaidoyer visant à encourager les gouvernements de la région à allouer des ressources suffisantes à des systèmes de santé résilients et durables, notamment en investissant davantage en faveur des systèmes numériques et de données pour l'alerte précoce, le suivi en temps réel et les réponses appropriées. De plus, des mesures seront prises pour soutenir la mise en place d'un réseau d'experts en santé visant à promouvoir la coordination et la préparation aux crises de santé publique, en mettant l'accent sur la lutte contre l'impact disproportionné de la pandémie sur les femmes et les jeunes, et sur la participation de ces groupes à l'élaboration de futurs plans de relance.

b. Initiatives prioritaires pour 2022 et 2023

24. En 2022 et 2023, l'ONU continuera de mettre en œuvre des initiatives prioritaires visant à consolider les progrès réalisés en 2021 et à relever les défis entravant la paix, la sécurité et le développement. Les initiatives prioritaires pour ces années, décrites respectivement à l'Annexe 2 et à l'Annexe 3, seront encore ajustées en fonction de l'état de mise en œuvre des initiatives menées en 2021 et de l'évolution de la situation dans la région des Grands Lacs. **De même, les ajustements incluront des initiatives prioritaires plus spécifiques, telles que celles liées à la prévention de la violence basée sur le genre ou sexospécifique, la résilience face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles**, pour lesquelles seules des recommandations générales ont été faites lors de l'atelier de Kinshasa, et des consultations précédentes.

III. Mise en œuvre du Plan d'action

25. La mise en œuvre effective du Plan d'action sera une responsabilité partagée entre les parties prenantes concernées, y compris les pays signataires et les institutions garantes de l'Accord-cadre, les Missions politiques et Missions de maintien de la paix, les Bureaux des Coordonnateurs résidents ainsi que les Agences, Fonds, et Programmes des Nations Unies dans la région. Au besoin, ces entités s'associeront et/ou solliciteront le soutien du Groupe international de Contact et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, des acteurs de la société civile et du secteur privé, pour mettre en œuvre les initiatives et les projets identifiés dans le présent Plan d'action, à l'appui des Gouvernements et des populations de la région.

a. Planification, coordination et division du travail

26. L'Envoyé spécial dirigera et coordonnera l'appui des Nations Unies à la mise en œuvre intégrale du Plan d'action de concert avec le SPG, qui fournira les orientations stratégiques globales sur le processus de mise en œuvre. Afin de promouvoir une plus grande responsabilité envers les pays de la région et les partenaires, le SPG définira les rôles et les responsabilités, assurera une coordination adéquate, examinera l'état d'exécution et mettra en commun les efforts de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des initiatives décrites dans ce Plan d'action.
27. En outre, l'Envoyé spécial et/ou le SPG engagera également d'autres acteurs et institutions externes (y compris les organisations régionales et sous-régionales, les institutions financières internationales, les partenaires au développement, les forums des femmes, des jeunes et d'autres organisations de la société civile, ainsi que les acteurs du secteur privé) pour promouvoir les synergies entre toutes les parties prenantes impliquées dans le processus de mise en œuvre.
28. Conformément aux principes de partenariat, des avantages comparatifs basés sur le mandat et l'expertise thématique promus dans la Stratégie, une division claire du travail entre les entités des Nations Unies concernées sous-tendra la mise en œuvre du Plan d'action. A cet égard, les entités des Nations Unies dirigeront et coordonneront la mise en œuvre des activités, conformément à leurs mandats respectifs et leur expertise tel qu'indiqué en Annexes 1, 2 et 3.
29. Outre le SPG, les entités des Nations Unies concernées soutiendront la mise en œuvre du Plan d'action par le biais des mécanismes existants, notamment les Coalitions basées sur les opportunités et les enjeux

(en anglais, *Opportunities/Issue Based Coalitions*, OIBC) de la Plateforme de collaboration régionale des Nations Unies lancée en décembre 2020.

b. Suivi, évaluation et rapports

30. La mise en œuvre du Plan d'action nécessitera un suivi régulier et une évaluation périodique des progrès, des lacunes, des défis, des opportunités et des résultats. Cela se fera principalement par le biais du SPG et de son bras technique, le **Mécanisme d'appui à la mise en œuvre** (en anglais, *Implementation Support Mechanism*, ISM)
31. L'ISM élaborera un cadre détaillé de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action sur la base d'orientations fournies par le SPG et conformément à des normes telles que celles définies par l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Cela comprendra également la collecte et la ventilation des données afin de garantir que les interventions soient dûment alignées sur les objectifs du présent plan d'action, notamment l'inclusion et la prise en compte des besoins spécifiques des populations. En outre, des groupes de travail thématiques dédiés seront mis en place, qui rendront compte à l'ISM. Celui-ci constituera par ailleurs une passerelle avec les différentes entités des Nations Unies travaillant sur les OIBC des Grands Lacs, garantissant ainsi un alignement des interventions sur la Stratégie et son Plan d'action.
32. Le Bureau de l'Envoyé spécial assurera le secrétariat du SPG et du ISM. À cette fin, il conviendra de veiller à ce que le secrétariat dispose des ressources et de l'expertise nécessaires pour fournir la coordination, la planification et le soutien technique requis au SPG et à l'ISM.
33. **Au-delà de ces mécanismes onusiens**, l'examen de l'état de mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie sera également nourri par des consultations avec les pays signataires et les institutions garantes de l'Accord-cadre, le Conseil consultatif Femmes, Paix et Sécurité dans la région des Grands Lacs, les organisations de la société civile, des experts ainsi que d'autres parties prenantes, en cas de besoin.
34. Une évaluation de la mise en œuvre début 2022 permettra d'apporter les ajustements nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action et d'en tirer les principaux enseignements pour la suite. Il sera suivi d'une évaluation début 2023, ou avant si le SPG le souhaite.

c. Communication

35. Comme le souligne la Stratégie, la communication sera essentielle au succès de sa mise en œuvre. En étroite consultation avec les parties prenantes concernées, le Bureau de l'Envoyé spécial élaborera une stratégie de communication pour s'assurer que les priorités, les initiatives et les projets proposés dans ce Plan d'action soient bien connus et soutenus par les peuples, les gouvernements et les organisations de la région ainsi que par les partenaires internationaux/régionaux.

IV. Financement, mobilisation des ressources et partenariats

36. La mise en œuvre réussie du Plan d'action reposera sur la mobilisation de partenariats durables et de ressources adéquates. Le financement de la plupart des activités prioritaires identifiées pour la première phase de mise en œuvre, du 15 juillet au 31 décembre 2021, a déjà été obtenu, à l'exception de certaines initiatives et projets du Cluster III et du Cluster IV sur les ressources naturelles et les déplacements forcés (voir Annexe 1).
37. Les besoins financiers pour la deuxième phase et la troisième phase de mise en œuvre du Plan d'action, à savoir du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023, et du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, respectivement, seront estimés par l'ISM lors de l'élaboration d'une stratégie globale de mobilisation de ressources au dernier trimestre 2021. Cette dernière constituera la base de tous les efforts de collecte de ressources ultérieurs qui seront entrepris par le SPG, sous la direction de l'Envoyé spécial, y compris avec les principales institutions financières internationales et les partenaires de la région tels que la Banque mondiale, la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), l'Union européenne et la GIZ. Dans le cadre des consultations entreprises à ce jour, certains partenaires ont indiqué leur accord de principe à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action, tout en soulignant l'importance d'une appropriation soutenue par les pays signataires de l'Accord-cadre. Les efforts de mobilisation des ressources devront donc s'appuyer sur cet accord de principe.

a. Principes, modalités et approches

38. Lors de l'élaboration de la stratégie globale de mobilisation de ressources, l'ISM s'appuiera sur les principes suivants :
- i. Partenariats durables et impact : l'attention sera portée sur les partenariats durables et à long terme, y compris avec les institutions financières internationales et le secteur privé, qui pourront offrir des financements prévisibles en particulier pour des initiatives et des projets à fort potentiel catalyseur ;
 - ii. Coordination et responsabilité : éviter la duplication des efforts et maximiser l'utilisation des ressources limitées grâce à une coordination efficace et à la responsabilité envers toutes les parties prenantes ;
 - iii. Fenêtres de financement : la mise en commun des ressources de partenaires de financement multiples et variés, notamment par le biais de mécanismes de gestion des fonds dédiés, permettra une flexibilité, une hiérarchisation des priorités et une mise en œuvre ininterrompue des initiatives relevant des cinq clusters ;
 - iv. Engagement soutenu et régulier avec les principales parties prenantes qui seront périodiquement informées de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action, notamment par l'Envoyé spécial, le SPG ou à travers des dialogues stratégiques et des activités de sensibilisation.

b. Gestion des ressources

39. Les ressources mobilisées pour le Plan d'action seront gérées par les entités des Nations Unies et acheminées à travers les cadres existants. Étant donné l'accent mis sur une approche transfrontalière et régionale et le besoin d'assurer une cohérence de l'action des entités onusiennes dans la région, de mobiliser conjointement les ressources, le SPG travaillera en étroite collaboration avec le Bureau du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires des Nations Unies (en anglais, *UN Multi-Partner Trust Fund Office*, MPTF) pour concevoir des mécanismes de financement commun efficaces, responsables et transparents adaptés aux priorités identifiées dans ce Plan d'action.
40. Le Bureau de l'Envoyé spécial, en tant que secrétariat du SPG et de son ISM, aura besoin de ressources humaines dédiées pour s'acquitter efficacement de cette tâche. Compte tenu des ressources financières limitées des Nations Unies, cela pourrait se faire par le biais d'un financement extrabudgétaire, de partenariats avec d'autres entités onusiennes ou de programmes existants tels que le programme des administrateurs auxiliaires (JPO) ou le programme des volontaires des Nations Unies.

V. Conditions for success

41. La mise en œuvre réussie de ce Plan d'action dépendra de plusieurs facteurs. Parmi eux, il faudra notamment que les entités onusiennes concernées privilégient une approche cohérente et coordonnée de leur action dans la région, sachent mobiliser le soutien technique et financier requis, et surtout soient en mesure d'engager de façon constructive les principales parties prenantes dans la région et au-delà. Il faudra également que les pays signataires de l'Accord-cadre et les autres acteurs importants de la région, tels que les organisations de la société civile, s'approprient pleinement de ce Plan d'action et s'engagent afin que toutes les initiatives identifiées soient effectivement mises en œuvre et répondent aux besoins nationaux et régionaux. Enfin, la mise en œuvre de ce Plan d'action sera réussie grâce à un engagement collectif à relever les défis qui continuent d'entraver les progrès dans la région.

VI. Annexes

42. Les trois annexes de ce plan d'action couvrent chacune une phase de mise en œuvre du Plan d'action.

L'annexe 1, couvre la première phase de mise en œuvre du Plan d'action qui s'étend jusqu'au 31 décembre 2021. Cette annexe comprend les initiatives en cours et à venir pour lesquelles les ressources requises et garanties ont été reflétées dans la matrice, dans la mesure du possible.

Les annexes 2 et 3 couvrent les phases II et III de la mise en œuvre du Plan d'action et vont du 1er janvier au 31 décembre 2022, d'une part, et du 1er janvier au 31 décembre 2023 d'autre part. Elles comprennent des initiatives pour ces périodes, avec moins de détails.

Au cours de l'évaluation de la mise en œuvre de la Phase I, l'ISM fournira des détails plus précis sur les initiatives envisagées pour les phases II et III, y compris les coûts correspondants et les financements déjà obtenus le cas échéant, en tenant dûment compte des progrès réalisés et des défis rencontrés en 2021

a. Annexe 1 : Mise en œuvre des priorités immédiates pour le reste de l'année 2021

b. Annexe 2 : Mise en œuvre des priorités à moyen terme pour 2022

c. Annexe 3 : Mise en œuvre des priorités à moyen terme pour 2023

ANNEXE 1: Phase I [15 juillet 2021 - 31 décembre 2021]

PROMOUVOIR LE DIALOGUE ET RENFORCER LA CONFIANCE

Objectifs							
(1) Amélioration des relations entre les pays de la région							
(2) Renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans les processus politiques et de dialogue							
(3) Avancées dans la mise en œuvre de la déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance							
Initiative	Description	Entité(s) principale(s)	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs	Coût estimé	Financement sécurisé
Initiative 1.1	Bons offices de haut niveau, y compris la diplomatie discrète et de la navette, en soutien à l'établissement des relations de bon voisinage "	OSESG-GL	UNOCA, MONUSCO, UNOAU, Bureau du Coordonnateur résident	Pays signataires de l'Accord Cadre, UA, CIRGL, SADC, CEEAC	Amélioration des relations entre les pays de la région, illustrée par exemple par la réouverture des frontières, le (re)déploiement d'ambassadeurs, la signature d'accords de coopération (sécurité, économie...).	Budget ordinaire du Bureau de l'Envoyé Spécial	
Initiative 1.2	Organisation du 10ème Sommet du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord Cadre avec le Gouvernement de la RDC et l'UA	Gouvernement de la RDC OSESG-GL	MONUSCO	Pays signataires de l'Accord Cadre, UA, CIRGL, SADC	Adoption de décision clés par les Chefs d'Etat en vue d'une mise en œuvre progressive de l'Accord-Cadre	Budget ordinaire du Bureau de l'Envoyé Spécial \$80,000	
Initiative 1.3	Soutien aux initiatives régionales visant à promouvoir et à mettre en œuvre des cadres juridiques, des politiques, des stratégies et des programmes de justice transitionnelle globaux, adaptés au contexte, intégrant la dimension de genre, comme le prévoit la Déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance.	OSESG-GL, CIRGL	HCDH Genève, HCDH/CARO Yaoundé, Bureau du Coordonnateur résident	Pays signataires de l'Accord Cadre, UE	Elaboration d'une cartographie des processus de justice transitionnelle passés et en cours et des bonnes pratiques dans la région ; identification des domaines d'intervention potentiels dans les pays touchés par un conflit, en mettant l'accent sur les initiatives de justice transitionnelle impliquant les communautés touchées et susceptibles de contribuer à la paix, à la justice et à la réconciliation, y compris les programmes de réparation ; finalisation et diffusion du manuel de principes et de directives de la CIRGL pour les commissions de vérité et de réconciliation.	\$80,000	\$80,000
Initiative 1.4	Soutien aux institutions nationales des droits de l'homme (INDH) par le biais du réseau des institutions africaines des droits de l'homme afin d'améliorer leurs capacités à mettre en œuvre leur mandat, notamment en promouvant une législation conforme aux principes de Paris et en abordant les questions relatives aux droits de l'homme dans le cadre des efforts de redressement de la COVID-19.	OSESG-GL, CIRGL	HCDH Genève, HCDH/CARO Yaoundé, Bureau du Coordonnateur résident		Augmentation du nombre d'institutions nationales accréditées avec le statut "A" par l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme (c'est-à-dire une dans les six prochains mois).	\$60,000	\$60,000
Initiative 1.5	Développement et mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation pour lutter contre la désinformation, dans le cadre de la stratégie de communication globale sur le plan d'action	OSESG-GL	MONUSCO, RCOs, DPI	CAT, UA, CIRGL, ICG, OSC	Campagne de sensibilisation élaborée et mise en œuvre avec toutes les parties prenantes, y compris la société civile	A confirmer	A confirmer
Initiative 1.6	Création d'un pool de femmes responsables et administratrices électorales par le biais de formation spécialisées.	OSESG-GL	ONU Women, PNUD, EAD	CIRGL, LMRC, RWF	Nombre de femmes responsables et administratrices électorales formées	\$80,000	\$80,000
Initiative 1.7	Facilitation du plaidoyer et des échanges de bonnes pratiques avec les forums parlementaires régionaux et les commissions parlementaire sur le genre d avec les forums parlementaires régionaux pour promouvoir les lois de protection des femmes et l'intégration du genre dans les budgets nationaux.	OSESG-GL	ONU Women, PNUD, EAD	Secrétaire exécutif CIRGL, & Fora, LMRC	Nombre d'initiatives, y compris les propositions de loi, en faveur de la protection des femmes et de l'intégration de la dimension de genre dans les budgets nationaux.	\$52,000	\$52,000
Initiative 1.8	Développement d'une plateforme de données à l'appui d'un meilleur partage de l'information et d'une meilleure coordination entre les entités des Nations unies.	OSESG-GL	MONUSCO, OCHA, HCDH, CEA, UNHCR, Bureau du Coordonnateur résident, UNHQ, OIM	Non applicable	Réalisation d'une étude préliminaire sur les données des Nations unies disponibles sur les évolutions politiques, humanitaires, des droits de l'homme, de la sécurité et socio-économiques dans certains pays de la région ainsi que sur les tendances régionales et les flux de personnes, de migrants et de réfugiés ; préparation d'un projet pilote à mettre en œuvre en 2022.	Budget ordinaire du Bureau de l'Envoyé Spécial	Budget ordinaire du Bureau de l'Envoyé Spécial
SOUS-TOTAL						\$272,000	\$272,000

ANNEXE 1: Phase I [15 juillet 2021 - 31 décembre 2021]

RÉDUIRE LA MENACE POSÉE PAR LES GROUPES ARMÉS

Objectifs (1) Coopération renforcée entre les pays en vue de perturber les lignes d'approvisionnement des groupes armés

(2) Mise en place du groupe de travail inter-agences DDR/RR incluant les entités nationales

(3) Renforcement de la coopération judiciaire transfrontalière sur les crimes liés aux conflits

Initiative	Description	Entité(s) principale(s)	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs	Estimation des coûts	Financement sécurisé
Initiative 2.1	Soutenir l'opérationnalisation du groupe de contact et de coordination.	États membres du GCC, OSESG-GL	MONUSCO, PBC, OROLSI	UA, CIRGL, SADC	Déploiement de la cellule opérationnelle ; Elaboration d'une stratégie en vue d'interagir avec les groupes armés et augmenter les redditions volontaires ; Nombre d'initiatives entreprises par la cellule	\$300,000	A confirmer
Initiative 2.2	Création d'un groupe de travail régional sur le DDR pour renforcer la coordination, la coopération et la cohérence entre les parties prenantes concernées, notamment les acteurs nationaux, les commissions de DDR et les entités de l'ONU.	États membres du GCC, OSESG-GL	OROLSI, MONUSCO, HCDH, OIM	Pays signataires de l'Accord Cadre, UA, CIRGL, SADC, Banque mondiale, UE	Elaboration et adoption des Termes de référence du Groupe de travail DDR ; Réunion du Groupe de travail pour l'élaboration des SOP sur le DDR/RR ; Financement d'une étude de faisabilité sur la création d'un centre de réinsertion et de formation.	\$100,000	A confirmer
Initiative 2.3	Appui aux procureurs qui enquêtent et poursuivent la criminalité transfrontalière, en particulier la criminalité liée au commerce et à la gestion illicites des ressources naturelles et l'activisme transfrontalier des groupes armés.	OSESG-GL	MONUSCO, UNOCA, Bureau du Coordonnateur résident, HCDH	CIRGL	Nombre d'enquêtes et de poursuites conclues sur les auteurs de crimes transfrontaliers et soutien accru par les ministères de la Justice aux travaux du Réseau de coopération judiciaire des Grands Lacs	\$50,000	\$50,000
Initiative 2.4	Consultations sur les options de soutien à l'élaboration de stratégies nationales de PVE et au renforcement des capacités d'alerte précoce	PNJD, UNOCT, OIM	OSESG-GL, ONU-Habitat	Autorités nationales concernées, OSC	Plan d'appui au développement des stratégies nationales de PVE en Ouganda, au Burundi et en RDC	A confirmer	A confirmer
Initiative 2.5	Mise en place d'un pool de femmes médiatrices pour soutenir les initiatives de consolidation de la paix, y compris les mesures non militaires de sécurité	OSESG-GL	DPPA MSU, PNUD, ONU Femme, MONUSCO (en appui à cette initiative en RDC)	UA Femwise, CIRGL,	Nombre de femmes médiatrices formées ; Quota de femmes représentées dans les réunions du groupe de travail régional DDR et du groupe de contact et de coordination.	\$80,000	\$80,000
SOUS-TOTAL						\$530,000	\$130,000

ANNEXE 1: Phase I [15 juillet 2021 - 31 décembre 2021]

PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE ET TRANSPARENTE DES RESSOURCES NATURELLES, AINSI QUE DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS

Objectifs							
(1) Adoption d'une feuille de route régionale sur la gestion durable et transparente des ressources							
(2) Mobilisation de soutien et de ressources pour la transformation économique structurelle de la région par le biais du commerce et des investissements							
(3) Pays de la région soutenus pour atteindre les ODD							
Initiative	Description	Entité(s) principale(s)	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs	Estimation des coûts	Financement sécurisé
Initiative 3.1	Organisation d'un atelier conjoint de haut niveau sur la gestion des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs à Khartoum (Soudan) afin de développer une approche holistique pour promouvoir une gestion responsable, durable et transparente des ressources naturelles.	Gouvernement du Soudan, OSESG-GL, CIRGL	MONUSCO, UN Habitat, PNUJ, PNUD, ECA, OIM	Pays signataires de l'Accord Cadre, la CIRGL, la GIZ, le GIC, les Institutions financières internationales y compris le GCC et le RCJGL, Banque mondiale	Communiqué conjoint de l'atelier ; adoption de recommandations et d'une feuille de route	\$150,000	\$150,000
Initiative 3.2	Organiser la Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs avec le gouvernement du Rwanda et la CIRGL.	Gouvernement du Rwanda, OSESG-GL, CIRGL	PNUD, MONUSCO, CEA, OIM, ONU-Habitat	EAC, UA, SADC, Forum du secteur privé de la CIRGL	Rapport de la conférence ; adoption de recommandations stratégiques à l'issue de la conférence ; nombre de projets transfrontaliers présentés ; nombre d'accords/transactions conclus.	\$800,000	\$500,000
Initiative 3.3	Soutenir la viabilité financière des projets transfrontaliers, y compris en vue de leur présentation au GIJTC, visant à transformer les zones frontalières en catalyseurs de croissance	OSESG-GL	PNUD, MONUSCO, PAM, CEA, FAO, OIM, ONU-Habitat, PAM	CIRGL, Forum du secteur privé de la CIRGL, CEPGL, Energie des Grands Lacs, BDEGL, BADEA, BM, PAM, BAD, OSC, Autorités nationales de promotion des investissements.	Nombre de réunions entre les investisseurs et les promoteurs de projets ; nombre d'accords/transactions conclus ; clôture financière des projets ; nombre de projets en cours de réalisation.	\$150,000	\$80,000
Initiative 3.4	Créer des dividendes de la paix pour les femmes et les jeunes grâce à l'augmentation du commerce transfrontalier et au renforcement de la sécurité alimentaire en RDC et au Rwanda	PNUD RDC & Rwanda	FAO et PAM RDC & Rwanda	*RDC : Ministère du Commerce Extérieur ; Ministère du Plan et Ministère de l'Agriculture Rwanda : Ministère du Commerce et de l'Industrie ; Ministère des Finances et de la Planification économique ; Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et de la Culture ; Police nationale rwandaise ; Bureau de suivi du genre ; Conseil national de la jeunesse ; et l'Association du Barreau du Rwanda *	% de bénéficiaires franchissant la frontière et formés déclarant qu'ils perçoivent une réduction de l'insécurité ventilée par sexe. % de commerçants transfrontaliers déclarant que l'environnement des affaires s'est amélioré. % de bénéficiaires (agriculteurs et commerçants) déclarant que leur connaissance des règles et réglementations douanières, ainsi que leur sensibilisation aux droits de l'homme et à la lutte contre le harcèlement/harcèlement sexuel s'est améliorée. Augmentation du nombre de commerçants franchissant officiellement la frontière (ventilés par hommes et femmes) % de bénéficiaires déclarant avoir une confiance accrue en leur homologues. Le nombre de petits échanges commerciaux transfrontaliers a augmenté. *	\$2,998,991	\$2,998,991
Initiative 3.5	Renforcer les capacités des femmes entrepreneurs en matière de politiques et de cadres juridiques transfrontaliers.	OSESG-GL	ONU Femmes, ECA, PNUD	Forum du secteur privé de la CIRGL, ONG	Réalisation d'une enquête d'évaluation ; développement d'un programme de renforcement des capacités ; élaboration des termes de référence d'un réseau de femmes entrepreneurs des Grands Lacs ; création d'un réseau de femmes entrepreneurs des Grands Lacs ; nombre de femmes entrepreneurs formées.	\$70,000	\$70,000
SOUS-TOTAL						\$4,168,991	\$3,798,991

ANNEXE 1: Phase I [15 juillet 2021 - 31 décembre 2021]

TROUVER DES SOLUTIONS DURABLES AUX DÉPLACEMENT FORCÉS

Objectifs							
(1) Mécanisme de coordination efficace pour faciliter le développement des personnes déplacées et les réfugiés							
(2) Réduction du risque d'apatridie dans la région des Grands Lacs							
(3) Recherche de solutions globales pour s'attaquer aux causes structurelles profondes et aux moteurs du conflit							
Initiative	Description	Entité(s) principale(s) des Nations Unies	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs	Estimation des coûts	Financement sécurisé
Initiative 4.1	Mener une étude conjointe de la CIRGL et du HCR sur les réfugiés vivant dans une situation prolongée et risquant l'apatridie, dans la région des Grands Lacs (les pays pilotes identifiés sont : la Tanzanie, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda).	HCR	PNUD, OSESG-GL, OSESG-HoA, ONU-Habitat	Groupe consultatif régional (GCR) et Rapporteur spécial de la Commission de l'UA	Déclaration de Brazzaville de la CIRGL, et son plan d'action consolidé sur l'éradication de l'apatridie dans la région des Grands Lacs, en mettant particulièrement l'accent sur l'objectif 16.9 des ODD relatif à l'identité juridique.	A confirmer	
Initiative 4.2	Soutenir l'élaboration d'une stratégie régionale globale de solutions aux déplacements dans la région des Grands Lacs, sous la direction de la CIRGL, comme requis par la réunion ministérielle de Muryono sur les réfugiés en Ouganda.	UNHCR, CIRGL	OSESG-GL, Bureau du Coordonnateur résident, PNUD, OIM	Pays signataires de l'Accord Cadre, CIRGL, PNUD	Recensement et profil des besoins en solutions des réfugiés congolais et des autres populations déplacées de force dans la région des Grands Lacs afin d'informer la planification de solutions sur la base d'éléments concrets.	A confirmer	
Initiative 4.3	Mobiliser des ressources pour le Plan de retour et de réintégration des réfugiés au Burundi de 2021	Burundi, UNHCR, PNUD	PNUD, UNICEF, OSESG-GL, PAM, FAO, Bureau du Coordonnateur résident Burundi, OIM	Equipes-pays des Nations Unies, Gouvernement du burundi	https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2021%20Burundi%20JRRRRP_14Feb%20%281%29.pdf	A confirmer	
Initiative 4.4	Revitaliser l'accord tripartite pour le rapatriement volontaire des réfugiés rwandais et congolais lorsque les conditions permettent un retour volontaire dans la sécurité et la dignité.	UNHCR, Gouvernement de la RDC, et du Rwanda	OSESG-GL/MONUSCO, PNUD/HCDH/JUNICEF	Refugiés congolais et rwandais	Enquêtes sur les intentions des réfugiés congolais au Rwanda et des réfugiés rwandais en RDC	A confirmer	
Initiative 4.5	Promouvoir l'identification de solutions durables pour les déplacements dus aux catastrophes naturelles et soutenir l'identification de mesures préventives visant à éviter/minimiser les risques en pertes humaines en cas de catastrophes naturelles	OIM		Croix-Rouge nationale	Politiques et procédures nationales pour une meilleure protection et fourniture de solutions durables pour les déplacés internes, les migrants de retour et les communautés de retour concernant la préparation et la réduction des risques de catastrophes naturelles	A confirmer	A confirmer
SOUS-TOTAL						\$0	\$0

ANNEXE 1: Phase I [15 juillet 2021 - 31 décembre 2021]

PROMOTION D'UNE PRÉPARATION RÉGIONALE AUX CRISES DE SANTÉ PUBLIQUE

- Objectifs
- (1) Mise en place d'un mécanisme et d'une procédure de réponse régionale aux crises de santé publique
 - (2) Harmonisation des politiques transfrontalières en matière de gestion des crises de santé publique
 - (3) Protection renforcée des groupes vulnérables contre l'impact socio-économique des crises sanitaires

Initiative	Description	Entité(s) principale(s) des Nations Unies	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs	Estimation des coûts	Financement sécurisé	
Initiative 5.1	Réaliser une évaluation de l'impact socio-économique de la pandémie sur la région en tant qu'outil analytique décisif pour orienter les actions futures.	PNUD, ONU-Habitat	BRC, Equipe pays des Nations Unies	OSC, universités	Rapport d'évaluation de l'impact socio-économique de la pandémie ; Adoption des recommandations stratégiques du rapport	A confirmer		
Initiative 5.2	Lancer la création d'un réseau d'experts de la santé pour promouvoir la coordination et la préparation aux crises de santé publique.	OSESG-GL, OMS, Centre régional de résilience du PNUD	Equipe pays des Nations Unies	CIRGL	Les États membres de la CIRGL sont soutenus pour se préparer et répondre à une urgence de santé publique	A confirmer		
Initiative 5.3	Engagement avec les États membres de la CIRGL pour promouvoir l'intégration transversale des droits de l'homme dans les plans et stratégies nationaux en réponse aux crises de santé publique.	HCDH	PNUD, OSESG-GL	CIRGL, Experts régionaux	Les États membres de la CIRGL bénéficient d'un soutien technique pour intégrer les principes, normes et standards en matière de droits de l'homme dans leurs plans et stratégies de réponse aux crises de santé publique, notamment en s'appuyant sur les enseignements tirés de leur réponse à la pandémie de COVID-19.	\$80,000		
Initiative 5.4	Mobiliser le soutien et plaider en faveur d'un accès équitable aux vaccins en plaidant pour l'intégration dans l'initiative COVAX et le soutien aux programmes nationaux de vaccination.	OSESG-GL, OMS, Centre régional de résilience du PNUD		CDC UA, UE, GIC		A confirmer		
SOUS-TOTAL							\$80,000	\$0
GRAND TOTAL							\$5,050,991	\$4,200,991

ANNEXE 2: Phase II [1 janvier 2022 - 31 décembre 2022]

PROMOUVOIR LE DIALOGUE ET RENFORCER LA CONFIANCE

Objectifs						
(1) Amélioration des relations entre les pays de la région						
(2) Renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans les processus politiques et de dialogue						
(3) Avancées dans la mise en oeuvre de la déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance						
Initiative	Description	Entité(s) principale(s)	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs de progrès	
Initiative 1.1	Bons offices de haut niveau, y compris la diplomatie discrète et de la navette, en soutien à l'établissement des relations de bon voisinage"	OSESG-GL	UNOCA, MONUSCO, UNOAU, Bureau du Coordonnateur résident	Pays signataires de l'Accord Cadre, UA, CIRGL, SADC, CEEAC	Amélioration des relations entre les pays de la région, illustrée par exemple par la rouverture des frontières, le (re)déploiement d'ambassadeurs, la signature d'accords de coopération (sécurité, économie...).	
Initiative 1.2	Organisation du 11ème Sommet du Mécanisme Régional de Suivi (MRS) de l'Accord Cadre	Gov RDC (président sortant), président entrant (à confirmer), OSESG-GL	Bureau du Coordonnateur résident dans le pays hôte du MRS	Pays signataires de l'Accord Cadre, UA, CIRGL, SADC	Passation effective de la présidence de la RDC à la présidence entrante ; Adoption de décisions clés par les chefs d'Etat visant à faire progresser la mise en oeuvre de l'Accord-cadre	
Initiative 1.3	Soutenir et renforcer les capacités techniques et l'engagement des femmes et des jeunes médiateurs dans la région des Grands Lacs	OSESG-GL	"ONU Femmes, PNUD, UNEAD, UNFPA, MONUSCO (en appui à cette initiative en RDC)"	Pays signataires de l'Accord Cadre, UA, CIRGL-Levy Mwanawasa regional Centre (LMRC)	Augmentation du nombre de femmes et de jeunes formés et impliqués dans les processus de médiation et de dialogue	
Initiative 1.4	Développement d'un baromètre sur le genre et la VBG dans les Grands Lacs.	OSESG-GL	ONU Femmes, PAM, ONU-Habitat	CIRGL, LMRC, COCAFEM, coopération suisse, ACADEMIA, EAASSI	Réalisation d'une étude préliminaire, validation du baromètre sur les violences sexuelles et sexistes.	
Initiative 1.5	Création d'une plate-forme d'examen pour suivre les progrès et les défis dans la mise en oeuvre de la Déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance, pour inclure des représentants de la société civile	OSESG-GL	HCDH, ONU-Habitat	Pays signataires de l'Accord Cadre, CIRGL, Forum des OSC, OSC/HRDs	Plateforme établie avec des repères et des calendriers clairs pour suivre les progrès de la mise en oeuvre de la Déclaration de Nairobi	
Initiative 1.6	Soutenir l'organisation d'un atelier sur les frontières dans la région des Grands Lacs pour examiner les options permettant de faire avancer les efforts de démarcation et de réaffirmation des frontières	OSESG-GL, UA, CIRGL	Bureau du Coordonnateur résident	OSC, Commissions frontalières, SADC	Bilan partagé de l'état des frontières - délimitation/ démarcation - dans la région	
Initiative 1.7	Mettre en place un mécanisme régional et un outil de suivi (tableau de bord interactif en ligne) pour suivre les progrès de la mise en oeuvre de l'ODD 16 : « paix, justice et institutions fortes »	OSESG-GL	PNUD, Bureau du Coordonnateur résident	CIRGL, UA, OSC	Mécanisme régional et tableau de bord de suivi mis en place	

ANNEXE 2: Phase II [1 janvier 2022 - 31 décembre 2022]

RÉDUIRE LA MENACE POSÉE PAR LES GROUPES ARMÉS

Objectifs						
(1) Coopération renforcée entre les pays en vue de perturber les lignes d'approvisionnement des groupes armés						
(2) Des processus DDR renforcés conduisant à une réintégration plus efficace dans la vie civile						
(3) Efforts accrus pour prévenir l'extrémisme violent						
Initiative	Description	Entité(s) principale(s)	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs de progrès	
Initiative 2.1	Soutenir la mise en œuvre des activités prioritaires de la GCC et de son plan d'action global sur les mesures non militaires pour neutraliser les forces négatives	OESG-GL	MONUSCO, PNUD, Bureau du Coordonnateur résident, PBC, HCDH	GCC, UA, CIRGL, SADC, GIC, OSC, Banque mondiale	Nombre d'activités prioritaires de la GCC mises en œuvre avec succès	
Initiative 2.2	Soutenir et renforcer les capacités techniques et les ressources du Mécanisme de vérification conjoint élargi (MVCE) de la CIRGL pour mettre en œuvre efficacement son mandat	OESG-GL, CIRGL	MONUSCO	CIRGL, GIZ, UE	Niveau d'amélioration de la capacité du MVCE à déployer et à entreprendre des initiatives de vérification conjointes dans la région	
Initiative 2.3	Fournir un soutien pour faciliter les redditions volontaires, le rapatriement et le échange de criminels/fugitifs recherchés entre les pays signataires, notamment par le biais du Réseau de coopération judiciaire des Grands Lacs (GLJCF)	OESG-GL	MONUSCO, Bureau du Coordonnateur résident	UA, CIRGL, SADC, pays signataires	Nombre d'ex-combattants volontairement rendus et rapatriés	
Initiative 2.4	Soutenir les initiatives d'autonomisation économique locales évolutives ciblant les jeunes et les femmes qui contribuent à la réintégration des ex-combattants dans la vie civile	PNUD	Bureau du Coordonnateur résident, HCDH, UNHCR, OIM, ONU-Habitat	GCC, OSC, UA, ICGLR, SADC, Banque mondiale, GIC, Secteur privé	Nombre d'ex-combattants intégrés dans les communautés locales et gagnant leur vie	
Initiative 2.5	Entreprendre et soutenir le renforcement des capacités des États membres, des CER, des mécanismes régionaux et des acteurs de la société civile, en particulier les femmes et les jeunes sur la médiation interne pour le DDR	PNUD	OESG-GL, Bureau du Coordonnateur résident; DPPA/PMD	UA, CIRGL, OSC, MVCE, UE, GIZ, Banque mondiale	Mise en place d'une communauté de pratique sur la médiation interne et le DDR ; Nombre d'experts, en particulier les femmes et les jeunes, formés pour participer et s'engager dans la médiation interne pour le DDR	
Initiative 2.6	Soutenir le développement de stratégies et de plans d'action régionaux et nationaux de prévention de l'extrémisme violent (PVE) au Burundi, en RDC et en Ouganda	PNUD	UNFPA, ONU Femmes, OROLSI, UNOCT, MONUSCO (en appui au développement de la stratégie PVE en RDC), OIM, ONU-Habitat	Centres nationaux de lutte contre le terrorisme dans la région, CEEAC, Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT)	Stratégies régionales et nationales de PVE développées au Burundi, en RDC et en Ouganda	

ANNEXE 2: Phase II [1 janvier 2022 - 31 décembre 2022]

PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE ET TRANSPARENTE DES RESSOURCES NATURELLES, AINSI QUE LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT

Objectifs					
(1) Adoption d'une feuille de route régionale sur la gestion durable et transparente des ressources					
(2) Mobilisation de soutien et de ressources pour soutenir la transformation économique structurelle de la région par le biais du commerce et des investissements					
Initiative	Description	Entité(s) principale(s)	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs de progrès
Initiative 3.1	Sur la base des résultats de l'atelier de Khartoum de 2021, élaborer et faciliter l'adoption par les pays signataires d'une stratégie régionale globale et d'un plan d'action sur la gestion responsable, durable et transparente des ressources naturelles	OESG-GL	MONUSCO, UNOCA, PNUD	CIRGL, UA, SADC, pays signataires	Stratégie régionale globale et plan d'action élaborés et adoptés
Initiative 3.2	Un plaidoyer politique de haut niveau pour sensibiliser et promouvoir l'appropriation par les parties prenantes de toute la chaîne de valeur des normes régionales et internationales de gestion des ressources naturelles.	OESG-GL, CIRGL	MONUSCO, UNOCA, UNODC	Etats Membres de la CIRGL, Partenaires de développement, GIC, secteur privé	Nombre de démarches de haut niveau auprès des acteurs régionaux, nationaux et internationaux
Initiative 3.3	Promouvoir et renforcer la capacité de l'engagement et de la participation des femmes et des jeunes à l'exploitation durable des ressources naturelles, au commerce et aux investissements	OESG-GL	PNUD, MONUSCO (en appui à cette initiative en RDC), ONU Femmes	OSC, Conseil consultatif pour les FPS, CIRGL, Secteur privé	Augmentation du nombre de femmes et de jeunes participant et formés à la gestion durable des ressources naturelles, au commerce et aux investissements / Directives 2011 de la CIRGL pour l'intégration du genre dans le secteur minier utilisées lors de l'événement de sensibilisation
Initiative 3.4	Créer des dividendes de la paix pour les femmes et les jeunes grâce à l'augmentation du commerce transfrontalier et au renforcement de la sécurité alimentaire en RDC et au Rwanda	PNUD RDC & Rwanda	FAO et PAM RDC & Rwanda	- RDC : Ministère du Commerce Extérieur ; Ministère du Plan et Ministère de l'Agriculture - Rwanda : Ministère du Commerce et de l'Industrie ; Ministère des Finances et de la Planification économique ; Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales ; Ministère de la Jeunesse et de la Culture ; Police nationale rwandaise ; Bureau de suivi du genre ; Conseil national de la jeunesse ; et l'Association du Barreau du Rwanda	- % de bénéficiaires franchissant la frontière et formés déclarant qu'ils perçoivent une réduction de l'insécurité ventilée par sexe - % de commerçants transfrontaliers déclarant que l'environnement des affaires s'est amélioré - % de bénéficiaires (agriculteurs et commerçants) déclarant que leur connaissance des règles et réglementations douanières, ainsi que leur sensibilisation aux droits de l'homme et à la lutte contre le harcèlement/harcèlement sexuel s'est améliorée - Augmentation du nombre de commerçants franchissant officiellement la frontière (ventilés par hommes et femmes) - % de bénéficiaires déclarant avoir une confiance accrue en leur homologue - Augmentation du nombre de petits échanges commerciaux transfrontaliers
Initiative 3.5	Aider les pays de la région, par le biais du GLJCF et d'autres mécanismes existants, à renforcer leur coopération dans la lutte contre les crimes transfrontaliers liés à l'exploitation illégale des ressources naturelles, à la contrebande, aux flux financiers illicites et au blanchiment d'argent et à l'évasion fiscale connexes	OESG-GL, UNODC	OESG-GL, CIRGL, services répressifs des États membres de l'UA, UNODC, GLJCN, OECD, WCO		Augmentation du nombre de cas impliquant une coopération transfrontalière entre les services répressifs des États membres ; Augmentation du nombre de poursuites pour les crimes transfrontaliers liés à l'exploitation illégale des ressources naturelles, à la contrebande, aux flux financiers illicites et au blanchiment d'argent et à l'évasion fiscale qui y sont liés
Initiative 3.6	Sensibiliser à l'impact du changement climatique sur l'exploitation durable des ressources naturelles	UNEP	PNUD, OIM, ONU-Habitat	CIRGL	Augmentation de la sensibilisation et de l'appréciation parmi les parties prenantes régionales et des États membres de l'impact du changement climatique
Initiative 3.7	Faciliter et mobiliser les engagements politiques de haut niveau et techniques entre les pays, les organisations régionales, le secteur privé et la société civile, y compris les femmes et les jeunes, sur les opportunités de mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) dans la région des Grands Lacs	OESG-GL	PNUD, ECA, OIM, ONU-Habitat	Secrétariat de la ZLECAF, UA, CIRGL	Augmentation du nombre d'initiatives de commerce et d'investissements transfrontaliers basés sur la ZLECAF entre les pays de la région
Initiative 3.8	Soutenir la mise en œuvre par les pays des protocoles régionaux et continentaux de libre circulation comme moyen de promouvoir l'intégration régionale, le développement économique régional et, en fin de compte, contribuer à la ZLECAF continentale	OIM	OIT		Développement et déploiement d'un tableau de bord pour évaluer les progrès vers les dispositions du protocole de libre circulation

ANNEXE 2: Phase II [1 janvier 2022 - 31 décembre 2022]

TROUVER DES SOLUTIONS DURABLES AUX DÉPLACEMENT FORCÉS

Objectifs					
(1) Stratégie globale de solutions durables pour les personnes déplacées de force convenue et mise en œuvre					
(2) Réduction du risque d'apatridie dans la région des Grands Lacs					
(3) Opportunités de réintégration communautaire des réfugiés et des déplacés internes renforcées					
Initiative	Description	Entité(s) principale(s)	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs de progrès
Initiative 4.1	Développer, avec les pays membres de la CIRGL, une stratégie globale de solutions durables de la CIRGL pour les personnes déplacées de force, créant des conditions propices à un retour sûr et durable	UNHCR	PNUD, OSESG-GL, OSESG-Horn, OIM	CIRGL, pays membres de la CIRGL, experts en la matière	Stratégie de la CIRGL établie et adoptée par les pays membres de la CIRGL, avec un impact sur : i) alléger la pression sur les États hôtes ii) améliorer l'autonomie iii) élargir l'accès aux solutions iv) soutenir les conditions dans le pays d'origine pour un retour dans la sécurité et la dignité
Initiative 4.2	Plaider auprès de tous les pays de la région des Grands Lacs pour accorder une protection internationale aux réfugiés dans le plein respect du principe de non-refoulement inscrit dans le droit international et pour défendre le caractère civil de l'asile en séparant les combattants des civils	UNHCR	OSESG-GL, Bureau du Coordonnateur résident	CICR, CIRGL, pays membres de la CIRGL	Augmentation du nombre et de l'efficacité de la protection des réfugiés parmi les pays membres de la CIRGL, y compris l'octroi de l'asile
Initiative 4.3	Soutenir la mise en œuvre de l'Accord tripartite revitalisé pour le rapatriement volontaire des réfugiés rwandais et congolais lorsque les conditions permettent un retour volontaire dans la sécurité et la dignité	UNHCR / PNUD	IOM, PAM, Bureau du Coordonnateur résident Burundi et Rwanda	Burundi, pays signataires de l'Accord Cadre	% de réfugiés rapatriés volontairement
Initiative 4.4	Soutenir la mise en œuvre de la Déclaration de Brazzaville de la CIRGL et de son Plan d'action consolidé sur l'éradication de l'apatridie dans la région avec un accent particulier sur la cible ODD 16.9. sur l'identité juridique	UNHCR	PNUD, OSESG-GL, OSESG-Horn, OIM	Groupe consultatif régional, et Rapporteur spécial de la CUA	Réduction du nombre d'apatridés dans la région
Initiative 4.5	Soutenir les initiatives pilotes de réintégration communautaire des réfugiés et des déplacés internes au Burundi et en RDC	HCDH	PNUD, OSESG-GL, Bureau du Coordonnateur résident Burundi et DRC, OIM, ONU-Habitat	UA, ICGLR	Nombre d'initiatives de réintégration communautaire soutenues

ANNEXE 2: Phase II [1 janvier 2022 - 31 décembre 2022]

PROMOUVOIR LA PRÉPARATION RÉGIONALE AUX CRISES DE SANTÉ PUBLIQUE

Objectifs					
(1) Mise en place d'un mécanisme et d'une procédure de réponse régionale aux crises de santé publique					
(2) Harmonisation des politiques transfrontalières en matière de gestion des crises de santé publique					
(3) Protection renforcée des groupes vulnérables contre l'impact socio-économique des crises sanitaires					
Initiative	Description	Entité(s) principale(s)	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs de progrès
Initiative 5.1	Promouvoir et soutenir une coordination régionale efficace et l'harmonisation des protocoles de santé entre les États membres de la CIRGL pour faire face au COVID 19, y compris sur les tests, les certificats de voyage, la quarantaine et le déploiement des vaccins et partage des leçons et des pratiques comparables	OMS	OSESG-GL, PNUD, OIM	CIRGL, CDC Afrique, pays membres	Structure de coordination établie ; nombre de pays dotés de protocoles et de processus de santé harmonisés pour faire face au COVID-19
Initiative 5.2	Soutenir le développement, l'adoption et le déploiement d'un protocole sanitaire global de la CIRGL	OMS, Centre régional de résilience du PNUD	OSESG-GL, Equipe pays des Nations Unies, ONU-Habitat	CIRGL, pays membres de la CIRGL	Adoption et le déploiement du Protocole
Initiative 5.3	Soutenir et renforcer les programmes de protection de la santé pour les groupes transfrontaliers, y compris dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées et pour d'autres populations vulnérables.	OMS	Centre régional de résilience du PNUD, OIM, ONU-Habitat	Pays membres de la CIRGL	Augmentation de l'accès aux services de santé pour les réfugiés, les personnes déplacées et les populations vulnérables
Initiative 5.4	Soutenir les initiatives nationales, transfrontalières et régionales qui améliorent la résilience des communautés pour lutter contre les impacts négatifs du COVID-19, notamment par le biais du déploiement et de l'accès universel aux vaccins	PNUD, OMS	UNICEF, OIM, ONU-Habitat	CIRGL, pays membres, OIT, BM, UE, autres donateurs et partenaires, OSC locales	Accès accru aux vaccins dans la région parmi les pays membres de la CIRGL
Initiative 5.5	Élaborer et adopter une stratégie régionale pour préparer, traiter et atténuer de manière adéquate l'impact socio-économique des épidémies de santé dans la région	PNUD	UNHCR, OMS, OIM, ONU-Habitat	CIRGL, UA, CDC Afrique,	Stratégie régionale élaborée et adoptée
Initiative 5.6	Aider les États membres à assurer une surveillance, une réponse et une coordination transfrontalières communes tout au long du continuum de mobilité en vue d'identifier les zones de vulnérabilité et d'intervenir/prévenir rapidement les risques de propagation transfrontalière des maladies virales.	OIM	OMS	Fédérations nationales de la Croix-Rouge, CDC	Nombre de consultations, de dialogues et d'événements de plaidoyer pour faire avancer les efforts régionaux coordonnés pour une surveillance solide des maladies, des protocoles de réponse/confinement

ANNEXE 3: Phase III [1 janvier 2023 - 31 décembre 2023]

PROMOUVOIR LE DIALOGUE ET RENFORCER LA CONFIANCE

Objectifs					
(1) Amélioration des relations entre les pays de la région					
(2) Renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans les processus politiques et de dialogue					
(3) Avancées dans la mise en oeuvre de la déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance					
Initiative	Description	Entité(s) principale(s)	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs
Initiative 1.1	Bons offices de haut niveau en soutien à l'établissement des relations de bon voisinage via des consultations diplomatiques discrètes.	OSESG-GL	UNOCA, MONUSCO, UNOAU, Bureau du Coordonnateur résident	Pays signataires de l'Accord cadre, UA, CIRGL, SADC, CEEAC	Amélioration des relations entre les pays de la région, illustrée par exemple par la réouverture des frontières, le (re)déploiement d'ambassadeurs, la signature d'accords de coopération (sécurité, économie...).
Initiative 1.2	Organisation du 12ème Sommet du Mécanisme régional de suivi (MRS) de l'Accord-cadre	Présidence sortante (TBC), Président entrante (TBC), OSESG-GL	Bureau du Coordonnateur résident du pays accueillant le Sommet du MRS	Pays signataires de l'Accord cadre, UA, CIRGL, SADC	Transfert effectif de la présidence du président sortant au président entrant ; adoption de décisions clés par les chefs d'État visant à faire progresser la mise en oeuvre de l'Accord Cadre
Initiative 1.3	Mobiliser un soutien aux initiatives régionales traitant des questions liées aux frontières telles qu'identifiées par l'atelier sur les frontières prévu en 2022, conformément aux bonnes pratiques et aux mécanismes existants, tels que les commissions bilatérales et les comités frontaliers conjoints.	OSESG-GL	PNUD, MONUSCO, Bureau du Coordonnateur résident, UNOCA	CAT, UA, CIRGL, SADC, EAC, CEEAC, OSC	Diminution des incidents dans les zones transfrontalières ; Nombre d'initiatives transfrontalières soutenues visant à promouvoir le dialogue et à renforcer la confiance entre les communautés frontalières et les pays de la région, des progrès dans la démarcation/délimitation/réaffirmation des frontières grâce aux travaux des commissions mixtes existantes
Initiative 1.4	Promouvoir et soutenir les initiatives nationales et régionales visant à renforcer l'autonomie des femmes et des jeunes et à améliorer leur participation et leur contribution aux processus de paix et aux processus politiques, par exemple en vue de respecter l'engagement pris lors du 9e sommet du ROM de garantir une représentation de 30% de femmes dans les processus de paix et les processus politiques d'ici 2023.	OSESG-GL	ONU Femmes, PNUD, DPPP/ EAD, ONU-Habitat	CAT, AU, CIRGL-LMRC	Degré d'amélioration de la représentation des jeunes et des femmes et de leur contribution aux processus de paix et aux processus politiques ; les évaluations de l'état de la paix et de la sécurité dans la région des Grands Lacs par les OSC, y compris les organisations de femmes et de jeunes, sont présentées et alimentent les délibérations des mécanismes de gouvernance de l'Accord-Cadre.
Initiative 1.5	Soutenir le renforcement des institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et des OSC en matière d'alertes précoces et de suivi	HCDH, ONU Femmes	UNFPA	INDH, OSC, CIRGL	Amélioration qualitative et quantitative des rapports des INDH et des OSC et des activités de prévention et de suivi
Initiative 1.6	Mobiliser le soutien aux activités proposées par la plateforme d'examen pour la mise en oeuvre de la déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance.	HCDH, OSESG-GL, CIRGL	PNUD, ONU-Habitat	CAT, UA, OSC	Les défis de la mise en oeuvre de la déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance ont été abordés, notamment dans les domaines liés aux capacités des institutions nationales et régionales des droits de l'homme et à la justice transitionnelle ; le soutien des partenaires internationaux a été assuré.

ANNEXE 3: Phase III [1 janvier 2023 - 31 décembre 2023]

RÉDUIRE LA MENACE POSÉE PAR LES GROUPES ARMÉS

Objectifs					
(1) Coopération renforcée entre les pays en vue de perturber les lignes d'approvisionnement des groupes armés					
(2) Des processus DDR renforcés conduisant à une réintégration plus efficace dans la vie civile					
(3) Efforts accrus pour prévenir l'extrémisme violent					
Initiative	Description	Entité(s) principale(s)	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs
Initiative 2.1	Soutenir la mise en œuvre des initiatives du groupe de contact et de coordination sur les mesures non militaires.	OSESG-GL	MONUSCO, PNUD, OIM	GCC, AU, SADC, CIRGL, UE, GIC	Nombre d'engagements du MCVE et du GCC ; Nombre d'activités prioritaires du GCC mises en œuvre avec succès.
Initiative 2.2	Soutenir et renforcer les capacités techniques et les ressources du Mécanisme conjoint de vérification élargie (MCVE) de la CIRGL ainsi que les autres mécanismes régionaux de coopération sécuritaire afin qu'ils puissent s'acquitter efficacement de leurs mandats.	OSESG-GL	MONUSCO, PNUD	CIRGL, GIZ	Niveau d'amélioration de la capacité du MCVE à déployer et à entreprendre des initiatives de vérification conjointe dans la région.
Initiative 2.3	Soutien continu aux initiatives locales évolutives d'autonomisation économique ciblant les jeunes et les femmes et contribuant à la réintégration des ex-combattants dans la vie civile.	UNDP	Bureau du Coordonnateur résident, HCDH, HCR, OIM	GCC, OSC, UA, CIRGL, SADC, Banque Mondiale, Groupe international de contact, secteur privé	Progrès dans la démarcation des frontières de tous les pays signataires ; réduction du nombre de litiges frontaliers dans la région.
Initiative 2.4	Soutenir et renforcer les capacités du groupe de travail régional DDR/RR afin d'améliorer la collaboration, l'harmonisation et la coordination entre les acteurs de l'ONU, régionaux et nationaux.	OSESG-GL	PNUD, PBC, OIM	AU, CIRGL, SADC, GIC, GCC	Nombre d'initiatives conjointes de renforcement des capacités entreprises par le groupe de travail DDR ; amélioration de la coordination, de la collaboration et du partenariat entre l'ONU, l'UA et les acteurs nationaux, y compris les OSC.
Initiative 2.5	Élargissement et renforcement de la capacité du réseau établi et de la communauté de pratique (CoP) à participer et à s'engager dans la médiation interne pour le DDR/RR.	PNUD	UNFPA, ONU Femmes	MCVE, CIRGL, UA, OSC, UE, GIZ, Banque mondiale	Augmentation du nombre de membres du réseau de la communauté de pratique ; Niveau d'amélioration des capacités et engagement accru de la COP sur la médiation interne et le DDR/RR parmi les pays signataires et les institutions garantes.
Initiative 2.6	Créer un portail régional de renseignement et de partage d'informations et soutenir les évaluations des risques transfrontaliers entre les institutions garantes du cadre du CSP et d'autres organisations sous-régionales, afin de faciliter une action préventive précoce contre l'extrémisme violent.	OSESG-GL	PNUD, OIM, ONU-Habitat	Pays signataires de l'Accord-cadre, UA, CIRGL, SADC	Mise en place d'un portail régional de partage de renseignements et d'informations pour partager les leçons et les pratiques en matière d'actions préventives en matière de prévention de l'extrémisme violent ; échanges réguliers entre garants à cet égard.

ANNEXE 3: Phase III [1 janvier 2023 - 31 décembre 2023]

PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE ET TRANSPARENTE DES RESSOURCES NATURELLES, AINSI QUE LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT

Objectifs		(1) Adoption d'une feuille de route régionale sur la gestion durable et transparente des ressources				(2) Mobilisation de soutien et de ressources pour soutenir la transformation économique structurelle de la région par le biais du commerce et des investissements			
Initiative	Description	Entité(s) principale(s)	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs				
3.1	Soutenir la mise en œuvre d'initiatives pilotes de la stratégie régionale globale et du plan d'action sur la gestion responsable, durable et transparente des ressources naturelles (résultat de l'atelier de Khartoum 2021).	OSESG-GL	ONU-Habitat	CIRGL, Banque mondiale, UE, GIC	Nombre d'initiatives pilotes mises en œuvre				
3.2	Soutenir la convocation d'un Sommet des chefs d'État de la CIRGL sur la gestion des ressources naturelles.	OSESG-GL ; Secrétariat de la CIRGL	PNUD, CEA	Pays signataires de l'Accord-cadre	Engagement conjoint (déclaration) des États membres à mettre en œuvre un RINR renforcé au cours de la prochaine décennie				
3.3	Soutenir les pays de la région, par le biais du Réseau de coopération judiciaire des Grands Lacs et d'autres mécanismes existants, afin de renforcer leur coopération dans la lutte contre les crimes transfrontaliers liés à l'exploitation illégale des ressources naturelles, à la contrebande, aux flux financiers illicites, ainsi qu'au blanchiment d'argent et à l'évasion fiscale qui en découlent.	OSESG-GL, UNODC		OSESG-GL; secrétariat de la CIRGL ;services de sécurité des États membres ; ONUDC; GLC/JN; OCDE; OMD	Augmentation du nombre d'affaires impliquant une coopération transfrontalière entre les services répressifs des États membres ; Augmentation du nombre d'affaires poursuivies pour des crimes transfrontaliers liés à l'exploitation illégale des ressources naturelles, à la contrebande, aux flux financiers illicites, ainsi qu'au blanchiment d'argent et à l'évasion fiscale qui en découlent.				
3.4	Renforcer la capacité des médias et des OSC des États membres de la CIRGL à sensibiliser et à établir des liens entre les conflits et l'exploitation illégale des ressources naturelles.	UNODC		USAID, UE, autres donateurs et partenaires internationaux ; médias locaux de la région des Grands Lacs ; OSC de renforcement des capacités des médias	Nombre d'enquêtes médiatiques bien documentées sur les réseaux de trafic illégal de minéraux publiées / Augmentation des condamnations de trafiquants illégaux soutenues par les médias et les OSC.				
3.5	Soutien continu aux projets transfrontaliers bancaires et évolutifs, visant à transformer les zones frontalières en catalyseurs de croissance en RDC, au Rwanda, au Burundi et en Ouganda, en mettant l'accent sur les initiatives des jeunes et des femmes dans le commerce transfrontalier.	PNUE	OSESG-GL, ONU-Habitat	Société civile, BADEA, ECGLR, CIRGL et EAC	Augmentation du nombre de projets transfrontaliers réussis transformant les zones frontalières ; amélioration de la participation et de l'engagement des femmes et des jeunes dans le commerce transfrontalier évolutif.				
3.6	Faciliter la mise en place d'une plateforme de coordination entre les gouvernements de la région, le secteur privé, les bureaux des coordinateurs régionaux, les bureaux de coordinateurs résidents, les partenaires internationaux, en vue de favoriser la mobilisation concertée des ressources et de renforcer l'intégration économique régionale par la mise en œuvre de l'AfCFTA.	UNECA	Bureau du Coodonnateur résident, PNUD, ONU-Habitat, OSESG-GL	Société civile, conseil consultatif des femmes, initiative de soutien à la sous-région d'Afrique de l'Est, CIRGL (forums WPS), EAC, les États membres de l'Accord-cadre	Mise en place d'une plateforme de coordination ; progrès dans la mise en œuvre de la zone de libre échange continentale africaine (ZLECA).				
3.7	Création d'un observatoire virtuel réunissant les promoteurs de projets transfrontaliers et les investisseurs afin de suivre les progrès réalisés au cours de la phase de mise en œuvre de la coopération économique transfrontalière.	OSESG-GL	ONU-Habitat	Secteur privé	Amélioration du suivi et de l'évaluation de la coopération économique régionale				

ANNEXE 3: Phase III [1 janvier 2023 - 31 décembre 2023]

TROUVER DES SOLUTIONS DURABLES AUX DÉPLACEMENT FORCÉS

Objectifs (1) Stratégie globale de solutions durables pour les personnes déplacées de force convenue et mise en œuvre

(2) Réduction du risque d'apatridie dans la région des Grands Lacs

(3) Opportunités de réintégration communautaire des réfugiés et des déplacés internes renforcées

Initiative	Description	Entité(s) principale(s) des Nations Unies	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs
Initiative 4.1	Déployer ses bons offices pour encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et le dialogue entre les autorités et les citoyens sur les questions relatives aux réfugiés/personnes déplacées	HCR	OESG-GL, coordinateurs régionaux	UA, CIRGL, SADC, UE, GIC	Nombre d'actions de plaidoyer auprès des gouvernements pour protéger les citoyens, dialoguer avec les citoyens sur la question des réfugiés et des personnes déplacées, donner le plein accès aux droits à tous les citoyens sans discrimination, l'accès aux services essentiels, agir pour prévenir les déplacements.
Initiative 4.2	plaider auprès de tous les pays de la région des Grands Lacs pour qu'ils accordent une protection internationale aux réfugiés dans le plein respect du principe de non-refoulement inscrit dans le droit international et pour qu'ils respectent le caractère civil de l'asile en séparant les combattants des civils	HCR	OESG-GL, Bureau du Coordonnateur résident	CICR, CIRGL, Pays signataires de l'Accord-Cadre	Augmentation du nombre et de l'efficacité de la protection des réfugiés dans les États membres de la CIRGL, y compris l'octroi de l'asile.
Initiative 4.3	Continuer à soutenir la mise en œuvre de la stratégie de la CIRGL sur les solutions durables, en mettant l'accent sur l'adoption de mesures de justice transitionnelle.	HCR	PNUD, OESG-GL, HCDH	Pays signataires de l'Accord-Cadre ; OSC	Nombre d'initiatives pilotes pour la mise en œuvre de la Strategy
Initiative 4.4	Convoquer la première réunion d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala, conformément à la réunion ministérielle sur la situation des réfugiés de 2019.	HCR	OESG-GL, Bureau du Coordonnateur résident	Pays signataires de l'Accord-Cadre et garants	Première réunion d'examen de la mise en œuvre. / Mise en œuvre avancée.
Initiative 4.5	Faciliter et promouvoir le dialogue communautaire et la réintégration dans les sites de déplacement dans les États membres de la CIRGL.	HCR	PNUD, OIM, ONU-Habitat	Forums des OSC de la CIRGL, dirigeants de la communauté, y compris les dirigeants de l'Église.	Nombre de programmes de dialogue communautaire et de réintégration initiés et mis en œuvre parmi les parties prenantes dans les sites de déplacement de la région.

ANNEXE 3: Phase III [1 janvier 2023 - 31 décembre 2023]

PROMOUVOIR LA PRÉPARATION RÉGIONALE AUX CRISES DE SANTÉ PUBLIQUE

Objectifs					
(1) Mise en place d'un mécanisme et d'une procédure de réponse régionale aux crises de santé publique					
(2) Harmonisation des politiques transfrontalières en matière de gestion des crises de santé publique					
(3) Protection renforcée des groupes vulnérables contre l'impact socio-économique des crises sanitaires					
Initiative	Description	Entité(s) principale(s) des Nations Unies	Entité(s) des Nations Unies collaboratrice(s)	Autres parties prenantes impliquées	Indicateurs
Initiative 5.1	Soutenir et renforcer les capacités techniques et les ressources de la structure régionale de réglementation et de coordination sanitaire de la CIRGL pour l'échange de bonnes pratiques en matière de prévention, d'atténuation et de gestion des pandémies et des épidémies.	OMS	PNUD, OIM	CIRGL, États membres	Structures de coordination et capacité technique établies dans les États membres.
Initiative 5.2	Renforcer la capacité des institutions nationales des droits de l'homme et des acteurs de la société civile à sensibiliser et à protéger contre les répercussions des crises de santé publique sur les droits de l'homme.	OSESG-GL	PNUD, HCDH, OIM	NANHRI	D'ici 2023, toutes les INDH de la RGL (re)revendiquent le statut "A" du Principe de Paris / des INDH capables de mettre en œuvre efficacement leur mandat, y compris en ce qui concerne la résolution des problèmes de RH liés au rétablissement post-Covid-19.
Initiative 5.3	Renforcer les programmes de protection de la santé pour les groupes transfrontaliers, notamment dans les camps de réfugiés et pour les autres populations vulnérables.	OMS	PNUD, HCR, OIM		Nombre de programmes de protection de la santé disponibles pour les initiatives transfrontalières, y compris pour les réfugiés et les IDPS dans les camps.
Initiative 5.4	promouvoir les initiatives visant à renforcer la protection sociale, en accordant une attention particulière aux groupes et secteurs vulnérables et marginalisés	PNUD	HCR, OMS, OIM, ONU-Habitat		Disponibilité de programmes de protection sociale dans les États membres de la CIRGL pour les groupes vulnérables et marginalisés.
Initiative 5.5	Soutenir les États membres de la CIRGL qui se portent volontaires pour entreprendre des évaluations de la vulnérabilité structurelle des pays (CSVRA) et des stratégies d'atténuation (CSVMS).	Equipes de pays des Nations Unies	PNUD, OIM	UA, CER	Au moins un pays volontaire pour entreprendre le CSVRA et le CSVMS dans les États membres de la CIRGL
Initiative 5.6	Renforcer la capacité des mécanismes régionaux et nationaux à mobiliser des ressources, notamment par le biais des efforts d'allègement de la dette, afin de renforcer l'absorption des chocs financiers dans la région en cas de crise de santé publique.	PNUD	CEA	CIRGL, Banque mondiale, UE	Niveau d'amélioration des capacités des mécanismes régionaux et nationaux à négocier l'allègement de la dette et à lever des ressources pour atténuer les vulnérabilités financières des États membres dues à la COVID 19

